



**CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»**

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens -
Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 8 janvier 2025

Présidence : Mme Catherine Dutoit

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»**

Vu le préavis no 07/2024 du Comité de Direction du 2 octobre 2024,
Où les rapports des commissions de gestion et ad hoc chargées d'étudier cet objet,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'autoriser le Comité de Direction à renouveler l'infrastructure informatique "Data center" telle que détaillée dans le présent préavis.
2. D'octroyer au Comité de Direction, à cet effet, un crédit d'investissement de CHF 894'000.- TTC pour le renouvellement de l'infrastructure informatique (marchandises et services).
3. D'autoriser le Comité de Direction à financer cet investissement par voie d'emprunt sur une durée de 5 ans, et à souscrire celui-ci aux meilleures conditions du marché, ceci conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil intercommunal.
4. De faire figurer cette dépense dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous rubrique 6029.5060.110 "Renouvellement du Data center".

Cette dépense sera amortie en 5 ans, ceci conformément aux nouvelles directives du Canton en lien avec la nouvelle Méthode Comptable Harmonisée 2 (MCH2), valable dès le 1^{er} janvier 2024.

5. D'accepter, en tant que crédits complémentaires, les charges de fonctionnement supplémentaires au budget 2025 en lien avec le coût du capital, soit :
- CHF 13'410.- dans le cpte 6007.3223 "Intérêts des emprunts à moyen et long terme" ;
 - CHF 178'800.- dans le cpte 6008.3313 "Amortissement machines, mobilier et véhicules".
6. De prendre acte que le renouvellement du Data center n'engendrera pas de coût de maintenance pérennes.

Ainsi délibéré en séance le 8 janvier 2025.

Au nom du Conseil intercommunal :

La Présidente :


C. Dutoit

La Secrétaire :


S. Gosteli